



Ordre International  
des Anyssetiers  
Commanderie de Saint-Étienne en Forez



## LA BADIANE ET LE BABET



N° 8 SEPTEMBRE 2024



### PENSÉES DU MOIS :

La table est le seul endroit où l'on ne s'ennuie jamais pendant la première heure.  
(Anthelme Brillat-Savarin (1755-1826))

Celui qui est fidèle dans les petites choses le sera aussi dans les grandes.  
(André Gide (1869-1951))

### NOTRE COMMANDERIE

– **Le 26 août** notre repas mensuel s'est tenu au restaurant « LE CONTINENTAL » à Saint-Etienne. Nous étions 43 convives : 32 anyssetiers et 11 conjoints, « visiteurs » ou impétrants. Parmi les anyssetiers nous avons eu l'honneur d'accueillir Martine BERTHOLON Vice-chancelier de notre région 5 et Grand Maître de la commanderie du Comté de l'Yssingelais accompagnée de Nordine CHADEL de la même Commanderie ainsi que Laurent REYNAUD Grand Maître honoraire de la Commanderie de Franche-Comté.

Après un apéritif copieux nous avons dégusté une planche de grillades et leurs accompagnements. Nous avons fini par une tarte aux fraises. La convivialité et une bonne ambiance étaient au rendez-vous.





***Le Grand Maistre étant absent, le Sénéchal a pris la parole pour évoquer certains points.***

• Avec la fin du mois d'août les chapitres Magistraux recommencent. Ce samedi 24 août c'était celui du Val de Metz où Monique ROUCHON nous représentait. Le 21 septembre se déroulera à Renaison celui de la Commanderie du Roannais-Brionnais où plusieurs membres du chapitre se déplaceront.

Je vous rappelle que vous tous anysetiers pouvez représenter le Grand Maistre à un chapitre magistral. C'est toujours intéressant de voir ce qui se passe ailleurs.

• Je vous rappelle que notre Chapitre Magistral aura lieu le 5 octobre au restaurant BY GEORGETTE de l'hôtel BEST WESTERN. Vous avez déjà reçu l'invitation par mail. Ce soir je vous la remettrai en format papier. Merci de vous inscrire rapidement en utilisant la fiche « RESERVATION » et en joignant votre règlement ou, si vous le souhaitez, en faisant un virement.

Nous avons un challenge à relever : Faire mieux que l'an passé où nous étions 91 participants. Vos amis sont naturellement les bienvenus.

Lors de cette manifestation nous remettrons 11 000 € à 6 associations.

• Je vous rappelle aussi que le repas du mois de septembre est avancé au lundi 16 septembre. Il aura lieu au restaurant LA SAUVAGERE au pôle de la viande à La Talaudière. Je vous serais reconnaissante de répondre très rapidement à l'invitation, même si vous ne venez pas.

Je profite de cette occasion pour remercier tous ceux qui m'informent de leurs absences au repas. Cela me fait gagner beaucoup de temps quand je fais les relances.

• Certains parmi nous ont fêté leur anniversaire ce mois : Véronique VERILHAC le 4 août, Margareth MALTHON le 9 août et Lucienne GAY le 17 août.

• Outre les trois visiteurs déjà présentés, nous avons parmi nous plusieurs impétrants ou amis : Sabine FERNANDEZ et Joseph NICOSIA, Philippe GRANGE, Christophe THIOLLIER, Maxime MALLERIN et Annie DOMENICHINI qui, ce soir, est l'invitée de Michel COUREAUT.



- Avant de passer la parole à Mick EYRAUD pour les animations, je vous rappelle que nous allons déguster des grillades accompagnées de salade et légumes et ensuite un dessert surprise.

Merci pour votre écoute. Bonne soirée à tous.

### ***La parole est à notre Maître des Cérémonies ;***

Les prochaines animations prévues pour 2025 et pour lesquelles il vous faut retenir une place sur votre agenda sont :

- le 11 janvier tirage des Rois à l'Amicale Laïque de La Terrasse 5 rue Saint-Exupéry à Saint-Etienne.
- Le 25 janvier Assemblée Générale.
- Le 21 ou le 28 juin journée champêtre chez notre ami anysetier, Philippe Grange, au refuge de Montaron 60 Chemin de Bartol, à Marllhes.
- Les repas mensuels sous réserve d'ajustement après les rendez-vous avec les restaurateurs : 24 février, 31 mars, 28 avril, 26 mai, 30 juin, 4 août, 8 septembre, 24 novembre et 15 décembre.

**Le Chapitre Magistral de 2025 aura lieu le 4 octobre.**

### **DES NOUVELLES DES COMMANDERIES EXTÉRIEURES**

Le samedi 24 août s'est tenu le Chapitre Magistral de la Commanderie du Val de Metz. Monique Rouchon, notre Maître des sceaux, représentait notre Commanderie. Il y avait 94 convives. 48 « robes » ont défilé. Il y a eu 2 intronisations et 6 000 € ont été remis à des associations.



### **DES NOUVELLES DE L'ORDRE**

A la découverte du site de l'Ordre : [anysetiers.org](http://anysetiers.org) :

Si vous souhaitez connaître toutes les dates des Chapitres Magistraux allez :

– En haut à gauche de la fenêtre : **MENU**. Choisissez le numéro 2 : **LA VIE DES ANYSETIERS** et ensuite **Chapitres Magistraux**

### ***REPONSES DES JEUX DU JOURNAL D'AOUT***

**N°1** : La Commanderie du Dauphiné a 30 adhérents et soutient les Petites Sœurs des pauvres.

La Commanderie du Comté de l'Yssingelais a 25 adhérents et soutient la sclérose en plaques.

La Commanderie de Savoie a 40 adhérents et soutient les amis de l'opéra.

La Commanderie du Roannais-Brionnais a 45 adhérents et soutient l'association : tous derrière Timothé.

**N°2** : dépendre ; lessivé ; louer ; mule ; parer ; sinistre.

**N°3** : C - B - A - A - D - A - B - B - C - C.

**N°4** : solution - 19 - frugal - 9 - voiture - 17 : 15 - EVFU - bramer (ambrer) - 37.

## ARTICLE DU MOIS

### Le canal de Briare et ses ouvrages d'art remarquables

(Avec l'aide du Courrier des Retraités, des sites – Wikipédia, Tourisme Loiret, VNF, Photos Nature et ententedescanaux).

Trois appellations pour un même canal : canal de Briare, Canal Henri IV ou Canal de Loire en Seine

Le **canal de Briare** permet à la navigation de relier les fleuves de Loire et de Seine. Il est un des plus anciens canaux de France et le premier de type « canal à bief de partage », prototype de tous les canaux modernes.

Avec les 54 km de son parcours et ses 38 écluses, en suivant principalement les vallées du Loing côté Seine et de la Trézée côté Loire, il relie le canal du Loing, depuis le hameau de Buges dans le Loiret, à la Loire et au canal latéral à la Loire à Briare.

Commandé par Sully sa construction commença en juin 1605 et ne fut achevée qu'en 1642. Entre 6 000 et 12 000 ouvriers travaillèrent sur ce chantier.

Ce canal assurant la jonction de deux bassins différents, il fallut construire des écluses, mais aussi un bief particulier sur la ligne de partage des eaux, par où se ferait l'alimentation principale du canal, en collectant l'eau d'étangs situés plus haut.

Le Bief de la Gazonne est le bief de partage du canal de Briare. Après quelques méandres, il atteint le sommet de



l'**écluse septuple de Rogny** sur la commune de Rogny les Sept-Ecluses, œuvre de Hugues Cosnier.

Ce dernier inventa un gigantesque escalier de 7 écluses accolées, en maçonnerie, mesurant chacune 20 m de long sur 4,80 m de large. Elles permettaient de rattraper un dénivelé de 24 m pour rejoindre le Loing. De 1642 jusqu'à 1887 elles fonctionnèrent sans interruption.

Une autre échelle semblable, au Moulin-Brûlé (Dammarie-sur-Loing) aligne de même quatre sas jointifs. Une troisième échelle se situait au Chesnoy, et comportait trois sas.



Pour rejoindre le canal de Briare, les navires venant du sud devaient obligatoirement traverser la Loire ce qui était parfois dangereux. Le **Pont-canal de Briare**, construit entre 1890 et 1894 permet de relier le canal latéral à la Loire au canal de Briare, tout en enjambant la Loire.

Mesurant 662 m de long cet ouvrage d'art repose sur 14 piles, construites sur des caissons profonds de 5 à 8 mètres. Sur ces piles est posée une poutre métallique unique qui supporte une cuvette en U contenant plus de



13 000 tonnes d'eau (2,20 mètres de profondeur). La largeur du pont, chemins de halage compris, est de 11,50 mètres.

En plus de franchir la Loire, le pont-canal franchit l'ancien canal latéral de 1838.

Huit vannes permettent de vider le pont-canal en cas de gel sévère.



Le Pont-Canal de Briare est une véritable avenue à 11 m au-dessus de la Loire, bordée de trottoirs éclairés par 72 lampadaires. Chaque extrémité est ornée par de superbes pilastres portant de belles armoiries.

Jusqu'en 2003 le Pont-Canal de Briare fut le plus grand pont-canal métallique du monde. Il reste aujourd'hui un des plus prestigieux ouvrages du patrimoine fluvial français et constitue un élément singulier de notre patrimoine national et d'attractivité du territoire.

Cet ouvrage d'art résume à lui seul le génie de l'ingénierie à la française dans la maîtrise du fer et de la pierre, sans sacrifier l'esthétique à l'intelligence de l'édifice technique. Il a ainsi été Inscrit à l'Inventaire supplémentaires des Monuments Historiques en 1976.

## **AGENDA**

– le 16 septembre : repas mensuel au restaurant « La Sauvagère » à La Talaudière.

**Lors de ce repas l'invitation « papier » à notre Chapitre Magistral sera remise aux participants qui ne l'auraient pas encore eue.**

– le 5 octobre le 58<sup>ème</sup> Chapitre Magistral de notre Commanderie au restaurant « BY GEORGETTE » à Andrézieux.

## **RAPPEL**

### **PROPOSITION POUR FACILITER L'INSCRIPTION AUX MANIFESTATIONS**

Nous avons mis en place une possibilité de **s'inscrire en ligne via un lien**. Cette proposition a trouvé un bon écho et vous êtes de plus en plus nombreux à l'utiliser pour vous inscrire. Cependant, au bout de quelques mois il apparaît nécessaire de faire un retour sur son utilisation.

Une fois l'application ouverte vous **entrez votre nom**.

N'oubliez pas alors de renseigner les questions posées et **principalement la première : PRESENT(E) ?**

Si vous venez **cliquez sur la réponse verte**. Même processus pour les quatre autres questions. N'hésitez pas à mettre des commentaires.

– **Vous pouvez retrouver toutes les photos de nos repas** sur le site de notre commanderie soit en passant par [anysetiers.org](http://anysetiers.org) et en cherchant notre commanderie puis en allant sur GALERIE MEDIA , soit en utilisant votre identifiant et votre code ce qui vous amène directement sur notre site.

Siège social & secrétariat :

Chez : **Anne Françoise VIALLO**  
7 rue Montyon (42000) SAINT-ETIENNE  
tél : 04.77.79.26.58 - 06.68.66.73.49  
[viallon.anysetiers@gmail.com](mailto:viallon.anysetiers@gmail.com)



# NOS PARTENAIRES



Plomberie - Chauffage - Sanitaire - Dépannage



© 2024 - OIA Saint-Etienne-En-Forez - ACR